



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 22 NOVEMBRE 2022 DE 09H30 À 16H00
au Palais des Congrès de Gruissan

« LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE »

rapporteuse : Florence PRATLONG

Avis adopté le 22 novembre 2022

Suffrages exprimés 157, Pour 153, Contre -, Abstention 4, Ne prend pas part au vote -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comme chaque année, en vertu du Code général des collectivités locales, le Conseil économique social et environnemental (CESER) Occitanie, saisi par la Présidente de Région, a émis son Avis sur les orientations budgétaires 2023 du Conseil régional. Ce débat d'orientations budgétaires (DOB) doit intervenir dix semaines avant le vote du budget primitif de la Région, qui se tiendra le 13 décembre 2022.

2022 a été la première année du deuxième mandat de la Présidente et de son équipe réélue en juin 2021. Ces Orientations budgétaires 2023 sont donc placées sous le signe de la continuité.

Le CESER se réjouit de constater que le Conseil régional entend en effet poursuivre ses investissements, notamment dans les transports, et dans la continuité des priorités du Pacte vert européen (autour des mobilités, des transitions environnementales, de l'agriculture et de l'alimentation durables, de l'innovation et de l'industrie, ou encore de l'économie bleue et de la Méditerranée). Le CESER note aussi positivement l'introduction en 2023 du plan de sobriété et d'exemplarité ou encore, l'objectif « REPOS », Région à Énergie Positive en 2050 qui trace un cap dans la transition énergétique.

Cependant, après une mobilisation importante de l'emprunt ces deux dernières années, pour soutenir le territoire lors de la crise Covid19, les marges de manœuvre de la collectivité sont contraintes et ce d'autant plus que si la fin d'année 2021 laissait espérer une sortie de crise, 2022 est caractérisée par l'apparition de nouveaux chocs. Chocs de l'invasion russe en Ukraine et des conséquences sur le prix de l'énergie, des approvisionnements, choc du variant Covid Omicron, choc enfin des sécheresses au cours de l'été. Ces crises ont entraîné une flambée des prix et donc de l'inflation qui pèse sur les ménages et les entreprises du territoire.

Les Orientations Budgétaires 2023 sont donc empreintes d'une grande prudence et caractérisées par le choix de maîtriser la dette. Le CESER constate d'ailleurs avec satisfaction que le plan d'extinction de la dette obligatoire est budgétairement provisionné jusqu'en 2027, et souligne l'effort d'anticipation et de prospective réalisé par le Conseil régional jusqu'à la fin de son mandat.

L'ensemble de la société civile d'Occitanie, réunie au CESER, demande que ces Orientations Budgétaires se traduisent dans le BP 2023 par :

- 1/ une mise en visibilité des priorités du Conseil régional ;
- 2/ une coordination territoriale des différents acteurs ;
- 3/ des financements pour évaluer les politiques publiques mises en œuvre.

Le CESER préconise notamment la réactivation de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) pour favoriser une action concertée des différents niveaux de collectivités et de l'État, ou encore de la société civile.